



INSTITUT DE FORMATION CONTINUEE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR POUR ADULTES

Rue Jonfosse 80, 4000 LIEGE

Tél. : 04/221.34.70 ou 04/223.67.17 - Fax : 04/230.41.96

E-mail : info@ifcjonfosse.be - Site : <http://www.ifcjonfosse.be>

Procédure à suivre pour les visites médicales

Chaque étudiant en stage doit respecter la législation relative aux mesures de protection des stagiaires et donc présenter une visite médicale auprès du SPMT. Une procédure bien spécifique doit être respectée :

- en plus de la convention de stage, l'étudiant fait remplir le document "**Analyse de risque**" (voir annexe) ainsi que la deuxième partie de la fiche "**Informations complémentaires**" (voir annexe) par le responsable de l'établissement qui l'accueille ;
- l'étudiant remplit la première partie de la fiche "**Informations complémentaires**" et transmet une copie des deux documents complétés au secrétariat de l'Institut de Formation continuée ;
- l'étudiant se présente, muni du document original "**Analyse de risques**", au rendez-vous qui lui sera communiqué. **Il est impératif de respecter celui-ci, un deuxième rendez-vous pourrait être refusé.** A la fin de la visite, il recevra l'évaluation de santé à conserver.

Pour tous les étudiants en stage, les documents suivant doivent obligatoirement se trouver dans le dossier de stage rendu au professeur de l'IFC

- une copie de l'analyse de risque remplie
- une copie de la convention de stage
- une copie de l'évaluation de santé réalisée.

Si ces dispositions ne sont pas respectées, le stage ne sera pas validé.

Il est également demandé que chaque étudiant conserve une copie des documents rendus.

Visite médicale

La visite médicale est assurée par le SPMT (quai Orban 32-34 à 4020 Liège).

Les étudiants ne peuvent pas prendre contact individuellement avec ce service. Dès lors, ils doivent transmettre au secrétariat de l'Institut de Formation continuée une copie des documents "Analyse de risques" et "Informations complémentaires" dûment complétés indispensables pour obtenir un rendez-vous.

L'étudiant devra également vérifier l'avancement de son dossier auprès de l'établissement scolaire qui l'accueille en stage. En cas de problème, il faut impérativement prendre contact avec un membre du secrétariat de l'IFC.

Annexes

1. La fiche "Analyse de risques"

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour obtenir un rendez-vous et devra être présentée lors de la visite médicale.

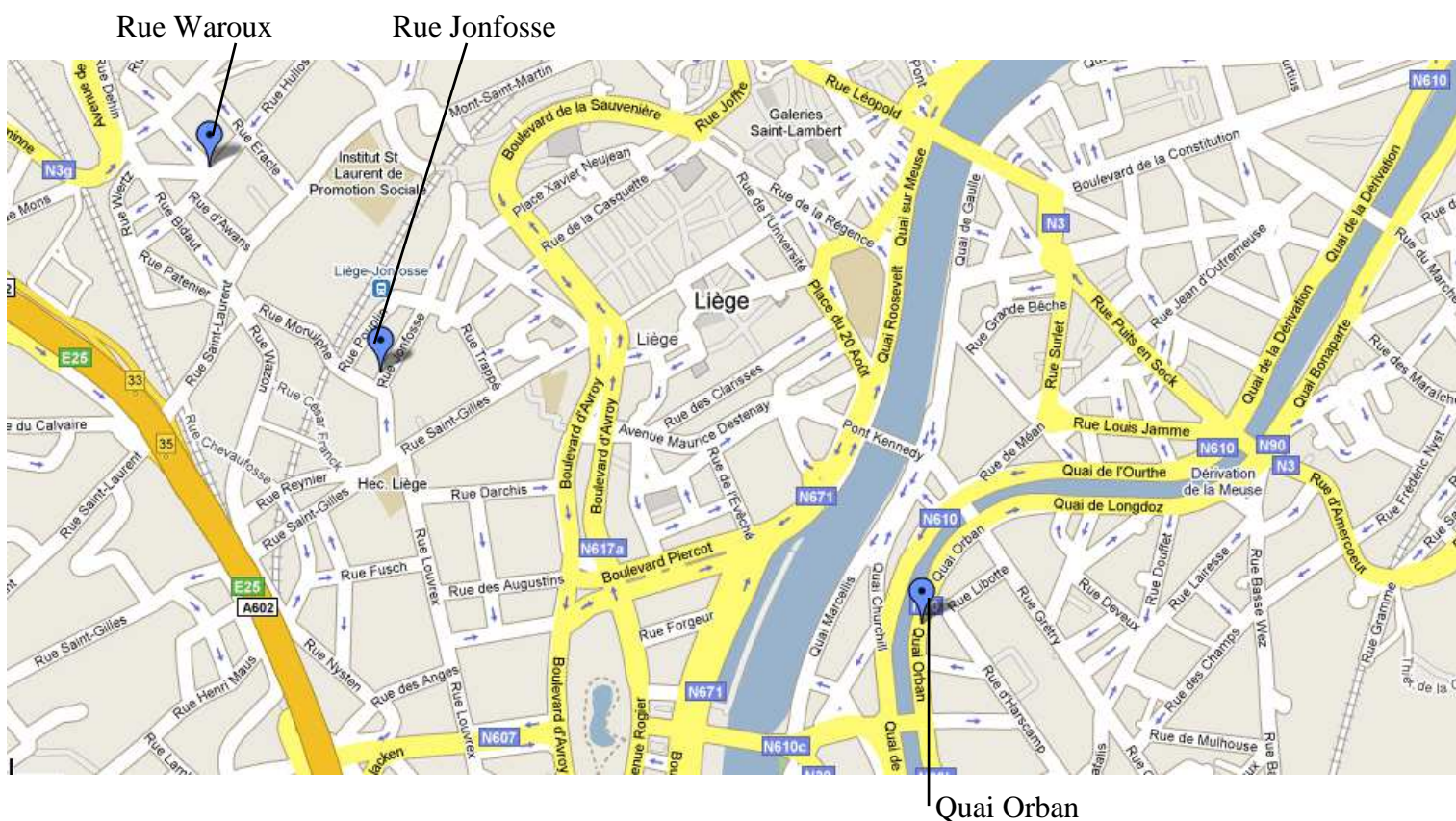
2. La fiche "Informations complémentaires"

Certaines informations nous sont demandées afin de prendre un rendez-vous auprès du SPMT. Il est donc indispensable de compléter toutes les rubriques du document :

- Coordonnées du stagiaire : Nom, Prénom, adresse, n° de téléphone, adresse e-mail, date de naissance, nationalité, numéro de registre national
- Coordonnées de l'établissement où est réalisé le stage
code BCE employeur : numéro de l'établissement auprès du service de santé dont elle dépend. Ce code peut être remplacé par le numéro de matricule de l'école.
- Service de santé dont dépend l'établissement

Les versions informatisées des différents documents peuvent être téléchargées sur le site de l'établissement <http://www.ifcjonfosse.be>

- menu "accès élèves" en haut à droite
- nom d'utilisateur "**eleves**" et mot de passe "**ifcjonfosse**"



ANALYSE DE RISQUES POUR ELEVE STAGIAIRE

A COMPLETER PAR L'INSTITUT/ENTREPRISE QUI ACCUEILLE LE STAGIAIRE

INSTITUT/ENTREPRISE :

Adresse :

N° de matricule : **code BCE :**

Nom et prénom du stagiaire :

Ecole fréquentée : Institut de Formation continuée, Rue Jonfosse 80 à 4000 Liège 04/221-34-70

Section : HOTELLERIE – CAP – CAES – GRH **Classe :**

Pour les étudiants du CAP, préciser le type de cours enseigné :

Risques : cocher les risques auxquels le stagiaire est exposé durant son stage

- Personne occupée à une fonction de sécurité ou de vigilance
- Contacts denrées alimentaires (HORECA, boucherie, boulangerie, etc.)
- Manutention de charges lourdes
- Agents chimiques utilisés (ex : acétone, benzène, etc.) ?
- Agents biologiques, maladies contagieuses
 - BK (tuberculose) Tétanos
 - Hépatite Autres :
- Agents physiques
 - Bruit de plus de 85 dBa Chaleur industrielle
 - U.V. (soudeur) Air comprimé
 - Vibrations mécaniques Autres :
- Affection de la peau
 - Détergents (cuisine, nettoyage) Agents chimiques
 - Ciments (maçonnerie) Suie, goudron, bitume, huiles minérales
 - Colorants synthétiques (coiffeurs, esthétique) Laine de verre
 - Métaux d'orfèvrerie Autres :
- Affections pulmonaires
 - Poussières Poussières de fer
 - Poussières de silicates Produits chimiques
 - Poussières métalliques Autres :

Vêtements de travail ou équipement de protection individuelle indispensables à la réalisation du stage

- Salopette/pantalon/veste Protection respiratoire
- Chaussures de sécurité Coquilles/bouchons d'oreilles
- Gants Casque/coiffe
- Ecran/lunettes
- Equipement spécifique :

Pour l'entreprise :

Nom :

Prénom :

Fonction : **Date :**

Signature

Cachet de l'entreprise